

L'INDÉPENDANT

JOURNAL HEBDOMADAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL & D'ANNONCES JUDICIAIRES

L. P. Bordeaux 17.121

TELEPHONE

Directeur-Administrateur : **Robert TAILLANDIER**

BUREAUX :

108, Rue Neuve, BERGERAC, en face du Jardin-Public

TARIF DES ANNONCES

Annonces judiciaires.....	la ligne	3 00
— commerciales.....	—	2 00
— petites annonces classées.....	—	1 00
— Chronique locale.....	—	1 00

L'INDÉPENDANT publie les Annonces Judiciaires, Légales et Administratives du Département. Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ABONNEMENTS

Un an	Six mois
Bergerac (ville).....	16 francs 40 francs
Dordogne et Départements limitrophes.....	17 — 18 —
Autres départements.....	20 — 19 —

Les abonnements sont payables d'avance. Ils sont repris au bureau du Journal et dans tous les bureaux de Poste.

Nous n'avons jamais été des bellicistes

Dans toutes les heures graves, nous avons lutté dans ce journal en faveur des hommes qui étaient profondément attachés à la paix.

Dans maintes circonstances, nous n'étions pas d'accord avec certains sur la politique intérieure, mais l'idéal pacifiste a, chez nous, toujours prévalu.

Il a prévalu parce qu'ancien combattant nous avons l'horreur de la guerre.

Avec beaucoup de nos camarades, nous avons bien souvent déclaré : « cette guerre sera la dernière de toutes ».

Ce sera notre honneur d'avoir, dans l'Indépendant, toujours combattu pour ce serment.

Les faits, les voici : En 1935, à l'époque où M. Pierre Laval négociait avec l'Italie, notre directeur politique, le regretté sénateur Georges Fagère, écrivait sur le ministre des Affaires Etrangères et sur les accords franco-italiens de nombreux articles pleins de bons sens, de vérité politique.

Sur M. Pierre Laval, nous lions : « R-jonctions nous dons, dans ces temps troublés où notre pays joue peut-être son existence, d'avoir au gouvernement des pilotes, prudents en même temps qu'audacieux ».

Sur les accords franco-italiens : « Les réticences et les hésitations de M. Ramsay Mac Donald et de sir John Simon ont été vaincues par l'attitude ferme et résolue de MM. Mussolini et Laval et il serait d'une mauvaise foi évidente de nier que notre Premier et notre ministre des Affaires Etrangères ont fait triompher habilement les thèses de la France ».

Plus tard, à un moment critique où la paix risquait d'être troublée, c'est la politique de non-mixtion dans les affaires d'Espagne que nous avons défendue.

Voici ce que nous avons écrit à ce sujet, le samedi 22 août 1936 :

« L'Indépendant, nous nous battons pour la paix. « Et c'est pourquoi nous approuvons pleinement, sans aucune réserve, l'attitude courageuse de notre ami Yvon DUBOIS, ministre des Affaires Etrangères, qui en faisant triompher la thèse de la non-immixtion, de la neutralité loyale, est apparu, aux yeux du pays, comme le ministre de la Paix ». « Nous savons quelles difficultés rencontre Yvon Dubois. Avec une obtention qui force l'admiration il continue son action pour assurer la paix du monde ».

En 1938, à une période plus critique encore, nous avons soutenu de toutes nos forces notre éminent ami Georges BONNET, Bergeracois, rappelez-vous les critiques véhémentes dont nous avons été l'objet de la part du représentant au Palais-Bourbon de cet arrondissement.

« On se sentait jamais assez dans le pays les efforts faits par Georges Bonnet pour sauver la paix. « Le député de la Dordogne est à faire face non seulement aux ennemis du dehors mais à ceux du dedans. « Il s'agit de lire la honteuse campagne menée contre lui par certains officiers de parti communiste, par les Pierre du Glais, de la « Lumière », et tous ceux qui veulent jeter notre pays dans la guerre ».

Le monde entier sait aujourd'hui qu'en 1939, Georges Bonnet luttait jusqu'à l'ultime minute pour éviter à ce pays la guerre qui devait le conduire au désastre.

En 1940, alors que la France est vaincue, il ne faudrait pas que certains adversaires d'hier publient cette action.

Après la bataille

J'ai à signaler, cette semaine, deux nouvelles qui intéressent particulièrement les familles des prisonniers.

I. Colles postaux de 5 kilos à destination de l'Allemagne.

La direction du service des prisonniers de guerre informe les familles que les colis postaux jusqu'à un poids de 5 kilos peuvent à nouveau être adressés aux prisonniers de guerre. Ces dispositions ne sont valables pour le moment que pour les envois au départ de la zone libre exclusivement à destination des prisonniers de guerre internés dans des camps définitifs en Allemagne uniquement. L'adresse à porter sur le colis doit être conforme à celle communiquée officiellement par le prisonnier de guerre lui-même. Elle le doit être en allemand (s'il y a lieu le grade), numéro du prisonnier, indication du camp, (sous la forme ollag ou stlag), suivie d'un nombre en chiffres romains et d'une lettre majuscule : Allemagne Deutschland.

La seule différence avec l'adresse des lettres est dans le mot Kriegsgangen sendung (qui veut dire envoi pour prisonnier de guerre) au lieu de Kriegsgangenpost. Toujours mettre le nom et l'adresse complète de l'expéditeur ; toutes les autres dispositions de nos lettres dans l'Indépendant restent en vigueur, en particulier celles concernant l'envoi de paquets postaux de 1 kilo, qui reste autorisé. La direction du Service des Prisonniers de Guerre prie les familles d'épauler leurs premiers envois afin d'éviter un afflux considérable de colis postaux jusqu'à 5 kilos, qui pourrait entraîner un retard dans leur acheminement.

II. Correspondance avec les prisonniers de guerre en territoire occupé.

Les autorités allemandes font connaître qu'il est maintenant permis à tous les prisonniers de guerre français internés dans des camps en territoire français occupés de correspondre avec leurs familles résidant en zone libre ou dans des territoires occupés. Ils peuvent recevoir des lettres et des cartes en provenance de ces deux zones.

De même que les camps en Allemagne ont reçu l'une des déclarations de « Frontalag » (172 a). Il est interdit de faire figurer dans l'adresse le nom de la localité et le département. Toute infraction à cette règle entraîne la mise au rebut de la correspondance.

Il est encore conseillé aux familles dans leur propre intérêt de s'enfermer que l'adresse officielle complète et exacte (sous la forme frontalag) leur sera été communiquée par le prisonnier de guerre lui-même. Est seul autorisé l'emploi des langues française et allemande. Toutes les autres dispositions mentionnées aux communications officielles numéros 9 et 10 en particulier, c'est-à-dire l'adresse restent en vigueur (sauf le mot Deutschland est à supprimer).

Il est rappelé que l'envoi de paquets n'est pas autorisé jusqu'à nouvel ordre pour les prisonniers de guerre internés en France.

III. Quelques avis de la Radio « Pour nos prisonniers ».

1. Les familles de la Nation ne peuvent bénéficier d'aucune faveur spéciale.
2. Les tricolores (chaudais ou poil) doivent être en laine kaki.
3. Vous pouvez envoyer des couvertures, mais de couleur kaki également, ou biscuits.
4. Il est de convenance fixer sur les gants, et pour les vêtements de dessous : chemises, caleçons, baselles.

Un Ancien Combattant.

Ce n'est pas parce que nous avons toujours lutté pour l'idéal républicain, parce que nous restons attachés à la justice sociale, à l'école neutre pour tous, que nous n'oublions pas que ce sont les hommes des Droits de l'Homme qui ont fait l'Empire, qu'il faudrait essayer de nous faire passer pour ce que nous n'avons jamais été, des va-t-en-guerre.

Adversaires d'hier, croyez-nous, nous savons mieux à faire. Nous avons à rester unis, à travailler résolument, au même élan, d'un même cœur, pour la France.

Robert TAILLANDIER.

La marche des Evénements au jour le jour

La fin de la semaine a été marquée par un événement politique d'une très haute portée. En effet, la signature du pacte de Berlin, concrétisant l'alliance politique et militaire du Japon, de l'Italie et du Reich.

La nouvelle guerre mondiale a été les conditions objectives d'une collaboration plus étroite entre les trois grands puissances orientales. L'Allemagne, l'Italie, le Japon se reconnaissent mutuellement leur « espace vital » à l'Allemagne et à l'Italie est réservée la direction de l'ordre nouveau en Europe, au Japon celle de l'ordre nouveau en Asie, dans la Grande Asie orientale.

M. Cordell Hull a déclaré à cet sujet : « Le gouvernement des Etats-Unis n'est pas surpris ».

L'U.R.S.S., de son côté, n'a encore fait aucun commentaire sur ce pacte qui l'intéresse au premier chef.

Emmanuel M. Serrano Suner a quitté Berlin pour se rendre à Rome. L'honneur de l'Espagne semble avoir sonné. Madrid ne veut pas demeurer éloigné des grands problèmes qui se débattent sur le continent.

La Grèce abandonnerait la garantie britannique et se rapprocherait de l'Italie. L'Angleterre proteste à Bucarest contre l'arrestation de cinq Anglais.

La Hongrie se met à l'école de Rome pour réorganiser son économie.

A la Chambre de Commerce de New York, M. Henri Hayes a déclaré : « Le marché Pétain n'a de lycens à recevoir de personnes pour restaurer la France ».

Mardi le Bulletin Municipal Officiel publie le recensement de la population Paris et sa banlieue comptent 3 286 000 habitants. Il n'y en avait que 1 900 000 au début de juillet.

Les Allemands vont être pourchassés. Plus de combles, de la discipline. Les sanctions vont de l'amende à la peine de mort. M. Jean Achard, secrétaire d'Etat au Ravitaillement, qualifie l'accomplissement et le stockage de « crime contre le peuple français ».

— A Londres, après une collision en plein ciel, un pilote réussit à atterrir saine et sauf. Les deux appareils enchevêtrés. C'est bien la première fois dans les années de l'aéronautique qu'un tel fait se produit.

Mercredi M. Serrano Suner a quitté Rome et se rend à Madrid. L'Autour de Londres, centre de la bataille, l'axe a organisé trois zones d'actions :

- 1° zone, les blocs maritimes ;
- 2° zone, Espagne et Gibraltar ;
- 3° zone, action diplomatique et mondiale.

M. Jean Achard, secrétaire général au Ravitaillement vient de déclarer : « Le détail à été recensé, c'est unique pour connaître l'état de nos ressources ».

— En Argentine on déclare : « le fossé se creuse entre les Etats-Unis et le Japon ».

Jeudi. Le président Roosevelt a convoqué ses ambassadeurs à Moscou, Londres, Rome et Saint-Siège. L'évolution de l'opinion publique américaine en s'accroissant, et l'isolationnisme a cessé de conditionner la politique extérieure du gouvernement. Nous assistons même à ce fait bien symptomatique que le candidat républicain à la présidence M. Wendell Willkie, a été dans ses discours pour une aide massive à l'Angleterre.

— La nouvelle offensive allemande déchaînée depuis huit jours redouble d'activité.

— Dans le ciel de Londres de grandes batailles aériennes ont été livrées. — De son côté la R.A.F. a augmenté ses raids sur l'Allemagne où de nombreuses usines sont bombardées.

Les maux de la quarantaine chez l'homme

Le plupart des maux qui assaillent les hommes de 40 ans sont dus à une mauvaise circulation. C'est pourquoi nous leur recommandons les Gouttes Floride. Cette préparation végétale concentrée agit en effet sur le sang, le cœur, les vaisseaux. Grâce aux Gouttes Floride, la circulation devient régulière, les veines et les artères sont assouplies et tonifiées. Plus de vertiges, de palpitations, d'hypertension, de bouffées de chaleur, de poussées congestives, de bourdonnements d'oreilles. Ces gouttes bienfaisantes prolongent la jeunesse. Prix Flacon : 12 fr. 25 le flacon.

LES HOSTILITES

Les actions de représailles de l'aviation du Reich ont continué cette semaine au dessus de Londres. Des tonnes de bombes ont été déversées sur la Grande-Bretagne.

De son côté, la R.A.F. a effectué des raids sur Brème, Hambourg, Francfort, Cologne, Metz, Hamm, Mannheim, Bielefeld, Magdebourg, Nuremberg, Berlin.

Les dégâts causés seraient considérables.

Les ports de la Manche n'ont pas été oubliés par la R.A.F. Ils ont été pilonnés copieusement.

Malgré de mauvaises circonstances atmosphériques, le du-là-rien a continué.

Du côté de l'Egypte, l'armée du maréchal Grant semblait marquer un temps d'arrêt.

Les Britanniques viennent d'en profiter pour renforcer les troupes anglaises en Egypte. Les troupes australiennes sont arrivées dans le désert égyptien.

La flotte britannique et la R.F. attaquent chaque jour la route côtière qui conduit à Sid-Banani, par où les Italiens reçoivent leur ravitaillement et s'orientent l'air potable.

Attendez encore quelques jours pour connaître mieux les événements militaires d'une haute importance qui se déroulent sur la terre africaine.

R. T.

Atelier Moderne de Menuiserie et Ebénisterie

Tous les travaux sur bois
Menuiserie d'Art et de Bâtiment

Jean PINEAUD
Rue Saint-Martin, BERGERAC

Foie, intestin, reins... sont trois organes essentiels qu'il importe de surveiller. Le foie est le centre de fonctionnement. C'est ce qui réalise la merveille du Vichy-Florette, heureuse association de plantes dont les effets salutaires sont bien connus de corps médical : boldo, combroutin, séon, aspergès, bourdaine, coriandre. Elles désépaissent le foie, activent le fonctionnement de l'intestin, aident le travail du rein. Le Vichy-Florette est délicieuse à boire et se prépare comme une tasse de thé. La Gde Bte : 8 fr. 90. Ttes Phies.

Tribunal Correctionnel

Audience du 26 septembre 1940

Pour violences, les Annamites Thien-Dinh-Tho, 31 ans ; Le Van-Hiep, 25 ans ; Le Viet-Ba, 24 ans, et Nguyen-Ninh, 33 ans, ont été condamnés à 1 mois de prison, les trois autres à 3 jours de prison chacun.

Pour violences également, menaces et vol, le dénommé Manuel Francisco, 36 ans, espagnol, a été condamné à la peine de 2 mois de prison.

Les vols. — Pour avoir dérobé une bicyclette, Joseph Royat, 30 ans, est condamné à 1 mois de prison à 10 fr. d'amende.

Pour vols de récoltes et de volailles, Alexandre Audard, 38 ans ; Marguerite Mouton, 39 ans, marchands ambulants, de Montpeyroux, seront chacun 1 mois de prison.

Pour vol d'essence, Georges Grenouillet, 21 ans, garagiste, et Georges Morin, 20 ans, étudiant d'Yssandun, sont condamnés le premier à 3 mois, le second à 1 mois de prison.

Pour vol, les jeunes P. G. et L... 10 et 14 ans, obtiennent, la première un mois de prison avec sursis, la seconde 2 mois de prison avec sursis.

— Marie Léon, 30 ans, cultivatrice à Saint-Remy, pour avoir volé, voit condamner son mandat de dépôt.

Coup volé. — Pour 6 mois, Emile Bruni, 41 ans, ébéniste à Bergerac, est condamné à 1 mois de prison par défaut. — Emilia Fiolanetto, 41 ans, cultivatrice à Laroque, est condamnée pour le même motif à 3 fr. d'amende.

CHRONIQUE LOCALE

Arrestations. — Paul Charrier, 30 ans, manoeuvre, comparut devant M. le commissaire de police pour s'expliquer sur port d'arme prohibée qui lui fut reproché. Vendredi, le tribunal des flagrants délits lui infligea quatre jours de prison.

Le travailleur indochinois, Pham-Van-Hang, 28 ans, est le tort de voler des rails et arriant de s'attribuer un salaire mensuel contenant 25 francs et des papiers divers qui appartiennent à un de ses camarades. Le gendarmier l'appréhenda et le conduisit devant M. le juge d'instruction qui décerna mandat de dépôt, le 30 septembre. Le lendemain, Pham-Van-Hang fut transféré à la maison d'arrêt de Périgueux.

Pour tous vos ordres de bourse et placement de capitaux, adressez-vous à M. DELEOIS, correspondant d'agents de change, Bergerac, 132, rue Neuve. Tél. 613. Courtages officiels sur tous marchés financiers. Agence générale du groupe des « Séquanais ».

L'Affaire des vols militaires. — Dans notre dernier numéro, nous avons relaté le grave affaire de vols militaires de Saint-Analy, commune de Saint-Antoine-Brennilles, et l'arrestation de deux habitants du lieu.

Le gendarmier de Villées poursuivant son enquête procéda à une troisième arrestation, celle de dans Germain M... épouse C... 33 ans, domiciliée à Villées. La dite dame, conduite le 26 septembre devant M. le juge d'instruction, fut placée sous mandat de dépôt et transférée à la maison d'arrêt de Périgueux.

Une troisième arrestation n'allait pas tarder à se produire. Nos braves gendarmes parvirent à dénicher le domicile de Pierre Rémy H... âgé de 79 ans, également domicilié à Villées, et découvrirent une assez grande quantité d'objets divers, dentelles alimentaires, matériel, deux mousselines, etc., le tout ayant appartenu à l'armée.

Il s'agit des explications, mais il fut appréhendé le 30 septembre.

M. le juge d'instruction le plaça sous mandat de dépôt et, lundi 11, fut à son tour transféré à la maison d'arrêt de Périgueux. L'enquête se poursuit.

Vente de meubles neufs et d'occasion
Lits, sommiers, matelas, armoires à glace
Tables, buffets, chaises, fauteuils

ECHANGE-LOCATION
E. BENOIST, 11, rue Monnet-Sully

Citation. — C'est avec plaisir que nous apprenons que le lieutenant Briery, gendre de M. Gallard, ancien combattant de la guerre 1914-1918, chevalier de la Légion d'honneur, recevait d'Enregistrement à Bergerac, avoir été l'objet d'une citation à l'ordre de la Brigade que nous sommes heureux de reproduire :

« Suprême conduite au feu depuis le début des opérations. S'est particulièrement distingué au cours des journées des 16, 24 et 30 mai 1940, faisant preuve d'un moral élevé et d'un courage remarquable. »
Nos félicitations.

ESSENCES. GAZOIL MAZOUT
HUILES AUTOS ET INDUSTRIELLES
SOC. GUYENNE-PETROLE
BERGERAC TEL 633 634

Perdu une bonole d'oreilles, violet argent, petit rose. La rapporter, 30, rue Candillière.

AGENCE BERGERACOISE
102, rue Neuve (place du Palais de Justice)
Ventes de maisons, propriétés, fonds de commerce, prêts hypothécaires, ventes viagères.

Pharmacie de service. — Demain dimanche, pharmacie Mious, place Gambetta.

Producteurs de lait. — Remise du récépissé de la taxe de vente des produits laitiers le samedi 5 courant, à 11 h. salle du syndicat agricole, place Doublot.

Légion d'honneur. — Nous relevons dans le Journal Officiel de l'inscription au tableau spécial pour le grade de Chevalier de M. Jeannot, adjudant-chef de la Justice Militaire au Maroc, l'un de nos fidèles abonnés. Cette haute distinction est le récompense d'une longue carrière militaire ; 30 ans de services militaires effectifs, dont 17 ans passés aux colonies, sont à l'actif de notre ami Jeannot ; nous sommes heureux de l'en féliciter.

Accident de la route. — Lundi, vers 13 heures, un cycliste, M. Emile Bardiaux, 41 ans, originaire de Vitrolles (Nord), domicilié quartier Campérol, a été renversé par une automobile dans l'avenue Calmette, et a reçu à la tête une sérieuse blessure. M. Bardiaux a été transporté d'urgence à l'hôpital.

Le Docteur André MATHIEU

8, rue Cyrano, Bergerac, a repris ses consultations.

Maladies des Enfants, Maladies des Femmes (traitement médical), Accouchements (avec sage-femme, en salle de maternité).

Consultations sur rendez-vous, lundi, jeudi après midi et samedi matin, honoraires des spécialistes.

Consultations de médecine générale pour ses clients habituels : mercredi et samedi, de 13 heures 1/2 à 18 heures au tarif ordinaire.

Cinéma Cyrano. — Vendredi, soirée 20 h. 30 ; samedi 20 h. 30 ; dimanche deux matinées, la 1^{re} à 14 h. 30, programme complet, tarifs habituels ; la 2^e à 17 h., un seul film, tarifs réduits ; soirée 30 h. 30. Lucien Muratori dans Le Chanteur Inconnu et La Famille Hardy en vacances.

Nécrologie. — C'est avec regret que nous apprenons la mort de Madame Duprat de la Broquette, belle-mère de notre sympathique ami M. Bernard, notaire à Villambert.

L'inhumation a eu lieu à Goutis, par M. Jean (Goutis).

Cette triste circonstance, nous adressons à Madame Bernard, sa fille, à M. Bernard, son gendre et à la famille, nos sentiments de condoléances émues.

C'est avec regret que nous apprenons la mort de M. Paul Dubrenilh, habitant à Lallende.

Cette triste circonstance, nous adressons à sa famille nos sentiments de condoléances attristées.

Note. — Il est rappelé que les infractions à la loi du 27 août 1940 (défaut d'autorisation de circulation) pour automobiles et motos sont punies de peines correctionnelles et non de simples contraventions de police.

PERDU avenue Wilson, un foulard soie gris à fleurs noires. Prière rapporter 49, avenue Wilson.

Mutuelles Retraitées A. C. — Le paiement des retraites Mutuelles du mois de septembre, sera fait dès à présent tous les jours de 8 heures, à la Permanence, place Doublot.

Les cotisations du 4^e trimestre seront reçues tous les jours aux mêmes heures. Le paiement des retraites Mutuelles d'octobre prochain sera payé, le samedi 13 octobre et jours suivants, aux heures habituelles.

Arrestation. — Emile Schaffner, 34 ans, journalier à Sigoulès, qui avait soustrait une bicyclette, a été placé sous mandat de dépôt mardi dernier, et transféré à la maison d'arrêt de Périgueux.

Trails blessés à Lallende. — Au cours d'une collision, le 29 septembre, vers 17 h., survenue à Lallende, quartier de la Grasse, ont été blessés :

— M. Roger Lucas, 37 ans, demeurant à Bergerac, route de Périgueux ; blessures à la main droite et au visage.

— Les motocyclistes Louis Valentin, sergent au dépôt d'aviation à Beaumont, et Jean Renard, sous-officier mécanicien au parc de château de Lallende, près Beaumont, savoir : le premier, blessures au visage et au côté gauche ; le second, blessure au visage.

Dégâts aux deux machines.

CHRONIQUE SPORTIVE
Les Bergeracois vainqueurs en football et en rugby
Les deux grands clubs bergeracois, les Enfants de France et l'Union Sportive Bergeracoise ont fait dimanche dernier sur la pelouse de Campérol un superbe doublé. Devant une galerie fort nombreuse, l'un et l'autre ont battu les équipes du Club Athlétique Périgourdin qui leur donnaient la réplique.

Le P.E.B. par 1 but à 0, et l'U.S.B. par 1 point à 4.

Un concours prochain, les Enfants de France seront opposés à l'excellente équipe du 30^e régiment d'infanterie, tandis que les Bergeracois de l'Union Sportive se trouveront probablement aux prises avec le Sporting Union Agenais.

Quintonine se trouve à nouveau dans toutes les Pharmacies Le flacon à 5 fr. 50

CHAUSSURES ARDILLIER

19-21, rue du Marché, BERGERAC

Les plus beaux modèles
Les meilleures marques
Les plus bas prix
Marques BALLY, UNIC, SIRIUS, etc.

Etat-civil de la ville de Bergerac

Du 10 septembre au 2 octobre 1940.

MARIAGES

Jean Jacques, avenue Calmette.
Du Montgiffier Christine, à Corblac.
Laffitte Claudine, avenue Calmette.
Girault Thérèse, rue Candillac.
Hansen Nicole, place Bellegarde.
Piquier Michel, avenue Calmette.
Lagorce Gérard, 8, rue Neuve.
Redon Anny, place Bellegarde.
Tognant Germain, rue de la Botte.
Francis Pizanski, avenue Calmette.
Jean Quoyrol, au Saint-Onger.
Georges Martin, au Saint-Onger.
Gérard Bousquet, avenue Calmette.
Jean Raux-Fillo, rue Candillac.
Philippe Dueros, rue du Pont-Saint-Jean.
Claude Gaston, place Bellegarde.
Eliane Delpey, rue d'Albret.
Claude Lanier, avenue Calmette.
Claudette Bertrand, 26, rue Neuve.
Quintrin-Lamothe Danielle, rue de l'Indépendance.
Frelinet Claudine, avenue Calmette.
Guillamet Jacqueline, route de Gail.
Gredner Pierre, avenue Calmette.
Boucheron Michèle, avenue Calmette.
Zonale Antonia, avenue Calmette.
D'Aleman Elisabeth, place Bellegarde.
Laurie Monique, place Bellegarde.
Darloux Jean, rue Jean.

MARIAGES

Toyser Georges, mécanicien de Bergerac et Geyraud Madeleine, s. p. de Bergerac.
Menet Charles, menuisier à Bergerac et Chiodi Gisèle, s. p. de Bergerac.
Lassarré Fernand, agriculteur, à St-Laurent-des-Vignes et Laporte Lucie, cultivatrice de Bergerac.
Dorod André, forgeron de Bergerac et Porte Honorine, maçon de Bergerac.
Georges Dalord, malet de Toulon, et Louise Lagard, de Bergerac.
François Ossard, Eymet, et Madeleine Baras, de Bergerac.
Georges Uzes, de Languiet, et Lucienne Baillard, de Bergerac.
Rigout Georges, ébéniste, de Bergerac et Laroche Marie-Louise, cartographe, de Bergerac.

naiss

Elnalt Jean, s-agent mil., 41 ans, à Plangestrol.
Lefèvre Paul, soldat, 33 ans, Hôpital Chanzy.
Fellousson Jeanne, veuve Miraille, 83 ans, 27, rue Pozzi.
Petit Jeanne, veuve Purry, s. p., 71 ans, route de Gail.
Bural Marie, en religion, Sœur Sainte-Madeleine de Jura, 70 ans, à l'Orphelinat.
Hohneck Jean, enfant, avenue Calmette.
Marchal Lucien, officier d'inf. en retr., 65 ans, 43, rue Comières.
Laurence André, ouvrier d'usine, 40 ans, avenue Calmette.
Salin Alphonse, s. p., 97 ans, rue Ambroise Paré.
Fraguel Martial, officier en retraite, 70 ans, avenue de Verdun.
Guichard Marguerite, veuve Ambie, s. p., 80 ans, rue Valente.
Elyrac Jeanne, s. p., veuve Estery, 88 ans, La Cavallie.
Bis Amédée, cultivateur, 89 ans, avenue Calmette.
Marie Constantin, veuve Gaurin, 89 ans, rue du Marchal-Joffre.
Eliane Martin, enfant, rue du Périgord.
Lion Faveyrol, 64 ans, rue des Feuilles.
Marie Moss, veuve Galier, 86 ans, rue Vanbas.
Jean Cathol, 73 ans, avenue Calmette.
André Durand, 41 ans, rue du Pont-Saint-Jean.
Paul Boulanger, caporal chef au 73^e R. I., 20 ans, avenue Calmette.
Joseph Rosalie, 50 ans, rue Candillac.
Marie Mourou, veuve Olivier, 61 ans, 138, rue Neuve.
Monferrer Marguerite, veuve Elie Roche, 73 ans, rue de la Brèche.
Albre Félix, 63 ans, à Bèlase.
Fauru Marie-Louise, épouse Julien Piacier, 37 ans, rue Nungesser et Colli.
Baltazard Berthe, épouse Willemin, 57 ans, avenue Calmette.
Gardeau Omer, 99 ans, avenue Wilson.
Rooy François, 85 ans, au Pont-Roux.
Bressier Amélie, épouse François Honold, 67 ans, avenue Calmette.
Badal Emilie, épouse Djendil Thar, 61 ans, avenue Calmette.
Limouy Emilie, veuve Cluzeau, 90 ans, rue Marchal-Joffre.

DANS L'ARRONDISSEMENT

ST-PIERRE D'YRAUD

Citations. — Le fils de notre ami Suptel a été l'objet de deux magnifiques citations dont voici la teneur :
« A l'ordre du corps d'armée : « Excellent chef de pièce, il a abattu un avion ennemi le 5 juin 1940, à Vieux-Ronsas.
« A l'ordre de la division : « Très bon mitrailleur qui s'est particulièrement distingué par son calme et son sang-froid pendant l'exécution de tir contre avions ennemis, alors que ses pièces étaient mitraillées et bombardées ».
Nos félicitations.

Clinique Moderne Dentaire

SOINS de la BOUCHE et des DENTS par chirurgien-dentiste diplômé
Extraction sans douleur : 15 francs. — Réparation en 4 heures. — Retouches ou transformation d'appareil aux prix les plus justes. Consultations gratuites
La Maison n'a pas de succursale à Bergerac — TOUS TRAVAUX GARANTIS

REMERCIEMENTS

Madame André Durand, Monsieur Jacques Durand et leur famille prient toutes les personnes qui, à l'occasion du décès de
Monsieur André DURAND
leur ont témoigné leur sympathie, de trouver ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

REMERCIEMENTS

Madame Omer Gardeau, ses enfants et toute sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de
Monsieur Omer GARDEAU
Instituteur honoraire
ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance.

FOIRES ET MARCHÉS

Marché de Bergerac du 28 sep.
(Oufs, 12 fr. le douzaine.
Poulets, 42 fr.; canards, 6 à 8 fr.; pintades, 10 à 12 fr., le demi-kilo.
Pigeons, 45 à 24 fr. la paire.
Lapins, 30 à 40 fr. l'un.
Pêches et poires, 2 à 10 fr. le douzaine.
Laitues, 0 fr. 80; scaroles et chiroïeres, 0 fr. 75 à 1 fr.; oignons, 4 à 3 fr.; asperges, 0 fr. 50, le lot à la pièce.
Raisins, 3 fr., le demi-kilo.
Pommes de terre, 2 fr. 30 à 3 fr. 50 le kilo.

Marché aux bestiaux de Bordeaux

du lundi 30 septembre
Bœufs. — En réserve à l'abattoir, 48; amenés, 280; vendus, 248; invendus, 48. Prix des 100 kilos, poids mort: Extra, 1600 fr.; 1^{re} qualité, 1500 fr.; 2^e, 1400 fr.; 3^e, 1300 fr.; 4^e, 1200 fr.; 5^e, 1100 fr.; 6^e, 1000 fr.; 7^e, 900 fr.; 8^e, 800 fr.; 9^e, 700 fr.; 10^e, 600 fr.; 11^e, 500 fr.; 12^e, 400 fr.; 13^e, 300 fr.; 14^e, 200 fr.; 15^e, 100 fr.; 16^e, 50 fr.; 17^e, 25 fr.; 18^e, 12 fr.; 19^e, 6 fr.; 20^e, 3 fr.; 21^e, 1 fr.; 22^e, 0 fr. 50; 23^e, 0 fr. 25; 24^e, 0 fr. 10; 25^e, 0 fr. 05; 26^e, 0 fr. 02; 27^e, 0 fr. 01; 28^e, 0 fr. 00; 29^e, 0 fr. 00; 30^e, 0 fr. 00; 31^e, 0 fr. 00; 32^e, 0 fr. 00; 33^e, 0 fr. 00; 34^e, 0 fr. 00; 35^e, 0 fr. 00; 36^e, 0 fr. 00; 37^e, 0 fr. 00; 38^e, 0 fr. 00; 39^e, 0 fr. 00; 40^e, 0 fr. 00; 41^e, 0 fr. 00; 42^e, 0 fr. 00; 43^e, 0 fr. 00; 44^e, 0 fr. 00; 45^e, 0 fr. 00; 46^e, 0 fr. 00; 47^e, 0 fr. 00; 48^e, 0 fr. 00; 49^e, 0 fr. 00; 50^e, 0 fr. 00; 51^e, 0 fr. 00; 52^e, 0 fr. 00; 53^e, 0 fr. 00; 54^e, 0 fr. 00; 55^e, 0 fr. 00; 56^e, 0 fr. 00; 57^e, 0 fr. 00; 58^e, 0 fr. 00; 59^e, 0 fr. 00; 60^e, 0 fr. 00; 61^e, 0 fr. 00; 62^e, 0 fr. 00; 63^e, 0 fr. 00; 64^e, 0 fr. 00; 65^e, 0 fr. 00; 66^e, 0 fr. 00; 67^e, 0 fr. 00; 68^e, 0 fr. 00; 69^e, 0 fr. 00; 70^e, 0 fr. 00; 71^e, 0 fr. 00; 72^e, 0 fr. 00; 73^e, 0 fr. 00; 74^e, 0 fr. 00; 75^e, 0 fr. 00; 76^e, 0 fr. 00; 77^e, 0 fr. 00; 78^e, 0 fr. 00; 79^e, 0 fr. 00; 80^e, 0 fr. 00; 81^e, 0 fr. 00; 82^e, 0 fr. 00; 83^e, 0 fr. 00; 84^e, 0 fr. 00; 85^e, 0 fr. 00; 86^e, 0 fr. 00; 87^e, 0 fr. 00; 88^e, 0 fr. 00; 89^e, 0 fr. 00; 90^e, 0 fr. 00; 91^e, 0 fr. 00; 92^e, 0 fr. 00; 93^e, 0 fr. 00; 94^e, 0 fr. 00; 95^e, 0 fr. 00; 96^e, 0 fr. 00; 97^e, 0 fr. 00; 98^e, 0 fr. 00; 99^e, 0 fr. 00; 100^e, 0 fr. 00; 101^e, 0 fr. 00; 102^e, 0 fr. 00; 103^e, 0 fr. 00; 104^e, 0 fr. 00; 105^e, 0 fr. 00; 106^e, 0 fr. 00; 107^e, 0 fr. 00; 108^e, 0 fr. 00; 109^e, 0 fr. 00; 110^e, 0 fr. 00; 111^e, 0 fr. 00; 112^e, 0 fr. 00; 113^e, 0 fr. 00; 114^e, 0 fr. 00; 115^e, 0 fr. 00; 116^e, 0 fr. 00; 117^e, 0 fr. 00; 118^e, 0 fr. 00; 119^e, 0 fr. 00; 120^e, 0 fr. 00; 121^e, 0 fr. 00; 122^e, 0 fr. 00; 123^e, 0 fr. 00; 124^e, 0 fr. 00; 125^e, 0 fr. 00; 126^e, 0 fr. 00; 127^e, 0 fr. 00; 128^e, 0 fr. 00; 129^e, 0 fr. 00; 130^e, 0 fr. 00; 131^e, 0 fr. 00; 132^e, 0 fr. 00; 133^e, 0 fr. 00; 134^e, 0 fr. 00; 135^e, 0 fr. 00; 136^e, 0 fr. 00; 137^e, 0 fr. 00; 138^e, 0 fr. 00; 139^e, 0 fr. 00; 140^e, 0 fr. 00; 141^e, 0 fr. 00; 142^e, 0 fr. 00; 143^e, 0 fr. 00; 144^e, 0 fr. 00; 145^e, 0 fr. 00; 146^e, 0 fr. 00; 147^e, 0 fr. 00; 148^e, 0 fr. 00; 149^e, 0 fr. 00; 150^e, 0 fr. 00; 151^e, 0 fr. 00; 152^e, 0 fr. 00; 153^e, 0 fr. 00; 154^e, 0 fr. 00; 155^e, 0 fr. 00; 156^e, 0 fr. 00; 157^e, 0 fr. 00; 158^e, 0 fr. 00; 159^e, 0 fr. 00; 160^e, 0 fr. 00; 161^e, 0 fr. 00; 162^e, 0 fr. 00; 163^e, 0 fr. 00; 164^e, 0 fr. 00; 165^e, 0 fr. 00; 166^e, 0 fr. 00; 167^e, 0 fr. 00; 168^e, 0 fr. 00; 169^e, 0 fr. 00; 170^e, 0 fr. 00; 171^e, 0 fr. 00; 172^e, 0 fr. 00; 173^e, 0 fr. 00; 174^e, 0 fr. 00; 175^e, 0 fr. 00; 176^e, 0 fr. 00; 177^e, 0 fr. 00; 178^e, 0 fr. 00; 179^e, 0 fr. 00; 180^e, 0 fr. 00; 181^e, 0 fr. 00; 182^e, 0 fr. 00; 183^e, 0 fr. 00; 184^e, 0 fr. 00; 185^e, 0 fr. 00; 186^e, 0 fr. 00; 187^e, 0 fr. 00; 188^e, 0 fr. 00; 189^e, 0 fr. 00; 190^e, 0 fr. 00; 191^e, 0 fr. 00; 192^e, 0 fr. 00; 193^e, 0 fr. 00; 194^e, 0 fr. 00; 195^e, 0 fr. 00; 196^e, 0 fr. 00; 197^e, 0 fr. 00; 198^e, 0 fr. 00; 199^e, 0 fr. 00; 200^e, 0 fr. 00; 201^e, 0 fr. 00; 202^e, 0 fr. 00; 203^e, 0 fr. 00; 204^e, 0 fr. 00; 205^e, 0 fr. 00; 206^e, 0 fr. 00; 207^e, 0 fr. 00; 208^e, 0 fr. 00; 209^e, 0 fr. 00; 210^e, 0 fr. 00; 211^e, 0 fr. 00; 212^e, 0 fr. 00; 213^e, 0 fr. 00; 214^e, 0 fr. 00; 215^e, 0 fr. 00; 216^e, 0 fr. 00; 217^e, 0 fr. 00; 218^e, 0 fr. 00; 219^e, 0 fr. 00; 220^e, 0 fr. 00; 221^e, 0 fr. 00; 222^e, 0 fr. 00; 223^e, 0 fr. 00; 224^e, 0 fr. 00; 225^e, 0 fr. 00; 226^e, 0 fr. 00; 227^e, 0 fr. 00; 228^e, 0 fr. 00; 229^e, 0 fr. 00; 230^e, 0 fr. 00; 231^e, 0 fr. 00; 232^e, 0 fr. 00; 233^e, 0 fr. 00; 234^e, 0 fr. 00; 235^e, 0 fr. 00; 236^e, 0 fr. 00; 237^e, 0 fr. 00; 238^e, 0 fr. 00; 239^e, 0 fr. 00; 240^e, 0 fr. 00; 241^e, 0 fr. 00; 242^e, 0 fr. 00; 243^e, 0 fr. 00; 244^e, 0 fr. 00; 245^e, 0 fr. 00; 246^e, 0 fr. 00; 247^e, 0 fr. 00; 248^e, 0 fr. 00; 249^e, 0 fr. 00; 250^e, 0 fr. 00; 251^e, 0 fr. 00; 252^e, 0 fr. 00; 253^e, 0 fr. 00; 254^e, 0 fr. 00; 255^e, 0 fr. 00; 256^e, 0 fr. 00; 257^e, 0 fr. 00; 258^e, 0 fr. 00; 259^e, 0 fr. 00; 260^e, 0 fr. 00; 261^e, 0 fr. 00; 262^e, 0 fr. 00; 263^e, 0 fr. 00; 264^e, 0 fr. 00; 265^e, 0 fr. 00; 266^e, 0 fr. 00; 267^e, 0 fr. 00; 268^e, 0 fr. 00; 269^e, 0 fr. 00; 270^e, 0 fr. 00; 271^e, 0 fr. 00; 272^e, 0 fr. 00; 273^e, 0 fr. 00; 274^e, 0 fr. 00; 275^e, 0 fr. 00; 276^e, 0 fr. 00; 277^e, 0 fr. 00; 278^e, 0 fr. 00; 279^e, 0 fr. 00; 280^e, 0 fr. 00; 281^e, 0 fr. 00; 282^e, 0 fr. 00; 283^e, 0 fr. 00; 284^e, 0 fr. 00; 285^e, 0 fr. 00; 286^e, 0 fr. 00; 287^e, 0 fr. 00; 288^e, 0 fr. 00; 289^e, 0 fr. 00; 290^e, 0 fr. 00; 291^e, 0 fr. 00; 292^e, 0 fr. 00; 293^e, 0 fr. 00; 294^e, 0 fr. 00; 295^e, 0 fr. 00; 296^e, 0 fr. 00; 297^e, 0 fr. 00; 298^e, 0 fr. 00; 299^e, 0 fr. 00; 300^e, 0 fr. 00; 301^e, 0 fr. 00; 302^e, 0 fr. 00; 303^e, 0 fr. 00; 304^e, 0 fr. 00; 305^e, 0 fr. 00; 306^e, 0 fr. 00; 307^e, 0 fr. 00; 308^e, 0 fr. 00; 309^e, 0 fr. 00; 310^e, 0 fr. 00; 311^e, 0 fr. 00; 312^e, 0 fr. 00; 313^e, 0 fr. 00; 314^e, 0 fr. 00; 315^e, 0 fr. 00; 316^e, 0 fr. 00; 317^e, 0 fr. 00; 318^e, 0 fr. 00; 319^e, 0 fr. 00; 320^e, 0 fr. 00; 321^e, 0 fr. 00; 322^e, 0 fr. 00; 323^e, 0 fr. 00; 324^e, 0 fr. 00; 325^e, 0 fr. 00; 326^e, 0 fr. 00; 327^e, 0 fr. 00; 328^e, 0 fr. 00; 329^e, 0 fr. 00; 330^e, 0 fr. 00; 331^e, 0 fr. 00; 332^e, 0 fr. 00; 333^e, 0 fr. 00; 334^e, 0 fr. 00; 335^e, 0 fr. 00; 336^e, 0 fr. 00; 337^e, 0 fr. 00; 338^e, 0 fr. 00; 339^e, 0 fr. 00; 340^e, 0 fr. 00; 341^e, 0 fr. 00; 342^e, 0 fr. 00; 343^e, 0 fr. 00; 344^e, 0 fr. 00; 345^e, 0 fr. 00; 346^e, 0 fr. 00; 347^e, 0 fr. 00; 348^e, 0 fr. 00; 349^e, 0 fr. 00; 350^e, 0 fr. 00; 351^e, 0 fr. 00; 352^e, 0 fr. 00; 353^e, 0 fr. 00; 354^e, 0 fr. 00; 355^e, 0 fr. 00; 356^e, 0 fr. 00; 357^e, 0 fr. 00; 358^e, 0 fr. 00; 359^e, 0 fr. 00; 360^e, 0 fr. 00; 361^e, 0 fr. 00; 362^e, 0 fr. 00; 363^e, 0 fr. 00; 364^e, 0 fr. 00; 365^e, 0 fr. 00; 366^e, 0 fr. 00; 367^e, 0 fr. 00; 368^e, 0 fr. 00; 369^e, 0 fr. 00; 370^e, 0 fr. 00; 371^e, 0 fr. 00; 372^e, 0 fr. 00; 373^e, 0 fr. 00; 374^e, 0 fr. 00; 375^e, 0 fr. 00; 376^e, 0 fr. 00; 377^e, 0 fr. 00; 378^e, 0 fr. 00; 379^e, 0 fr. 00; 380^e, 0 fr. 00; 381^e, 0 fr. 00; 382^e, 0 fr. 00; 383^e, 0 fr. 00; 384^e, 0 fr. 00; 385^e, 0 fr. 00; 386^e, 0 fr. 00; 387^e, 0 fr. 00; 388^e, 0 fr. 00; 389^e, 0 fr. 00; 390^e, 0 fr. 00; 391^e, 0 fr. 00; 392^e, 0 fr. 00; 393^e, 0 fr. 00; 394^e, 0 fr. 00; 395^e, 0 fr. 00; 396^e, 0 fr. 00; 397^e, 0 fr. 00; 398^e, 0 fr. 00; 399^e, 0 fr. 00; 400^e, 0 fr. 00; 401^e, 0 fr. 00; 402^e, 0 fr. 00; 403^e, 0 fr. 00; 404^e, 0 fr. 00; 405^e, 0 fr. 00; 406^e, 0 fr. 00; 407^e, 0 fr. 00; 408^e, 0 fr. 00; 409^e, 0 fr. 00; 410^e, 0 fr. 00; 411^e, 0 fr. 00; 412^e, 0 fr. 00; 413^e, 0 fr. 00; 414^e, 0 fr. 00; 415^e, 0 fr. 00; 416^e, 0 fr. 00; 417^e, 0 fr. 00; 418^e, 0 fr. 00; 419^e, 0 fr. 00; 420^e, 0 fr. 00; 421^e, 0 fr. 00; 422^e, 0 fr. 00; 423^e, 0 fr. 00; 424^e, 0 fr. 00; 425^e, 0 fr. 00; 426^e, 0 fr. 00; 427^e, 0 fr. 00; 428^e, 0 fr. 00; 429^e, 0 fr. 00; 430^e, 0 fr. 00; 431^e, 0 fr. 00; 432^e, 0 fr. 00; 433^e, 0 fr. 00; 434^e, 0 fr. 00; 435^e, 0 fr. 00; 436^e, 0 fr. 00; 437^e, 0 fr. 00; 438^e, 0 fr. 00; 439^e, 0 fr. 00; 440^e, 0 fr. 00; 441^e, 0 fr. 00; 442^e, 0 fr. 00; 443^e, 0 fr. 00; 444^e, 0 fr. 00; 445^e, 0 fr. 00; 446^e, 0 fr. 00; 447^e, 0 fr. 00; 448^e, 0 fr. 00; 449^e, 0 fr. 00; 450^e, 0 fr. 00; 451^e, 0 fr. 00; 452^e, 0 fr. 00; 453^e, 0 fr. 00; 454^e, 0 fr. 00; 455^e, 0 fr. 00; 456^e, 0 fr. 00; 457^e, 0 fr. 00; 458^e, 0 fr. 00; 459^e, 0 fr. 00; 460^e, 0 fr. 00; 461^e, 0 fr. 00; 462^e, 0 fr. 00; 463^e, 0 fr. 00; 464^e, 0 fr. 00; 465^e, 0 fr. 00; 466^e, 0 fr. 00; 467^e, 0 fr. 00; 468^e, 0 fr. 00; 469^e, 0 fr. 00; 470^e, 0 fr. 00; 471^e, 0 fr. 00; 472^e, 0 fr. 00; 473^e, 0 fr. 00; 474^e, 0 fr. 00; 475^e, 0 fr. 00; 476^e, 0 fr. 00; 477^e, 0 fr. 00; 478^e, 0 fr. 00; 479^e, 0 fr. 00; 480^e, 0 fr. 00; 481^e, 0 fr. 00; 482^e, 0 fr. 00; 483^e, 0 fr. 00; 484^e, 0 fr. 00; 485^e, 0 fr. 00; 486^e, 0 fr. 00; 487^e, 0 fr. 00; 488^e, 0 fr. 00; 489^e, 0 fr. 00; 490^e, 0 fr. 00; 491^e, 0 fr. 00; 492^e, 0 fr. 00; 493^e, 0 fr. 00; 494^e, 0 fr. 00; 495^e, 0 fr. 00; 496^e, 0 fr. 00; 497^e, 0 fr. 00; 498^e, 0 fr. 00; 499^e, 0 fr. 00; 500^e, 0 fr. 00; 501^e, 0 fr. 00; 502^e, 0 fr. 00; 503^e, 0 fr. 00; 504^e, 0 fr. 00; 505^e, 0 fr. 00; 506^e, 0 fr. 00; 507^e, 0 fr. 00; 508^e, 0 fr. 00; 509^e, 0 fr. 00; 510^e, 0 fr. 00; 511^e, 0 fr. 00; 512^e, 0 fr. 00; 513^e, 0 fr. 00; 514^e, 0 fr. 00; 515^e, 0 fr. 00; 516^e, 0 fr. 00; 517^e, 0 fr. 00; 518^e, 0 fr. 00; 519^e, 0 fr. 00; 520^e, 0 fr. 00; 521^e, 0 fr. 00; 522^e, 0 fr. 00; 523^e, 0 fr. 00; 524^e, 0 fr. 00; 525^e, 0 fr. 00; 526^e, 0 fr. 00; 527^e, 0 fr. 00; 528^e, 0 fr. 00; 529^e, 0 fr. 00; 530^e, 0 fr. 00; 531^e, 0 fr. 00; 532^e, 0 fr. 00; 533^e, 0 fr. 00; 534^e, 0 fr. 00; 535^e, 0